



PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

Unité départementale de l'Isère
Pôle risques technologiques
Unité SPPPY – Qualité de l'air – Urbanisme

Grenoble, le 10 septembre 2021

Affaire suivie par : Corinne THIEVENT
Tél. : 04 76 69 34 46
Courriel : corinne.thievent@developpement-durable.gouv.fr

Compte rendu de la Commission Risques majeurs du 2 septembre 2021

Participants : Jean-Yves Porta Président de la Commission ; Corinne Thievent animatrice SPPPY ; Bernard Lerisbe Association Maires de l'Isère ; IRMa : Gérard Perrotin Président, François Giannocco Directeur et Guilhem Dupuis ; Bertrand Marion GAM ; Stéphane Bowie Conseil départemental 38 ; Fabien Pourprix APORA ; Claire Alonso SUEZ Le Pont de Claix ; Julien ROSSIER UMICORE ; Jacqueline Collard SERA ; Audrey Borelly ; Patrick Pouchot Vencorex Le Pont de Claix ; Cécile Devys France Chimie ; Olivier de MONTLIVAUT Arkema ; Pierre-Louis SERRERO CIVIPOLE ; Jean-Yves CESARONI.

Excusés : Christine HANY STEPAN Europe Voreppe ; Nicolas VIGIER Atmo ; Cécile BENECH SCOT ; Nathalie CHAVANIS ville de Grenoble ; Francis ODIER FNE.

Voir le diaporama en PJ pour plus de détails.

Accueil et introduction

Jean-Yves PORTA remercie les participants pour leur présence et souligne l'importance de faire aboutir ce projet de lettre d'information. Il indique que de nombreuses communes sont en train de réviser leur Plan Communal de Sauvegarde.

Corinne THIEVENT présente l'ordre du jour de la réunion qui se déroule en visio-conférence. Le diaporama présenté en séance est joint au compte-rendu.

1 – Point sur les actions en cours

- La Matinale avec l'IRMa et le SPIRAL le 14 octobre 2021
- Accord Mineur pour Risques Majeurs (action reportée à l'automne 2021)
- Autres actualités

2 – Mieux communiquer sur les actions de l'inspection des installations classées sous forme d'une lettre d'information semestrielle : réactions sur le projet de lettre transmis fin août

3 – Points divers

I – Point sur les actions en cours

- **la Matinale avec l'IRMa et le SPIRAL le 14 octobre 2021**

Guilhem Dupuis présente la prochaine matinale sur le thème : **Acteurs économiques et établissements recevant du public, comment garantir la mise à l'abri des usagers face aux risques ?**

Elle sera organisée en mixte (présentiel et visio) dans l'auditorium du musée de Grenoble le jeudi 14 octobre 2021 matin. Après les introductions protocolaires (IRMa, ville de Grenoble et DREAL), il y aura des interventions de Maritzu PENEZ (de Caux Seine Agglo et AEPJR) Jacques-Olivier PANIER (mairie de Saint Fons) et la société ORTEC.

Les invitations papier sont en cours de diffusion, Guilhem Dupuis invite les participants à relayer cette action d'information. Il précise que seront joints au courrier d'invitation le guide POMSE qui sera également distribué le jour de la Matinale. Des formations POMSE sont également en projet fin 2021 début 2022.

- **Accord Mineur pour Risques Majeurs**

Audrey Borelly rappelle le principe de cette action artistique et participative innovante, avec du théâtre forum, des ateliers débat création et action. L'action est organisée sous le label les bons réflexes en partenariat entre Audrey Borelly, la Compagnie Imp'Acte, la ville de Grenoble, le SPPPY, et IRMa. Elle cible les populations comprises dans le périmètre PPI d'Umicore mais il est rappelé que ces personnes peuvent être concernées par d'autres risques. Les dates retenues pour cette action sont les suivantes :

> Pour les représentations théâtrales :

le jeudi 25 novembre à 16h30 (ERP) et 18h30 (Tout public)

> Pour les ateliers débats créatifs :

le mardi 30 novembre à 16h30 (ERP) et 18h30 (Tout public)

> Lieu : Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Auvergne-Rhône-Alpes

- **les webinaires communication et gestion de crise les 5 et 6 juillet 2021**

Corinne Thievent rappelle rapidement le principe de cette action et indique qu'au vu de son succès, de nouvelles sessions seront proposées fin 2021.

II – Mieux communiquer sur les actions de l'inspection des installations classées sous forme d'une lettre d'information semestrielle

Corinne Thievent rappelle le principe de cette lettre d'information sur les actions de l'inspection des installations classées.

Une première version a été transmise fin août sur laquelle plusieurs membres de la commission ont réagi (IRMa, ATMo et APORA). Corinne Thievent leur donne la parole sachant que l'intégralité de leurs remarques ont été transmises aux membres de la commission.

Gérard Perrotin appelle à la vigilance sur l'accessibilité de la lettre pour des non-initiés (cela demande un effort important de vulgarisation). Il demande également de veiller à la bonne mise en forme de cette lettre pour qu'elle soit dynamique et pratique (liens hypertextes)

François Giannoccaro interroge sur l'opportunité de créer un rubriquage. Corinne Thievent indique qu'effectivement certaines parties seront récurrentes (l'inspection en action et l'inspection en personne par ex) mais elle souligne la nécessité de garder un peu de souplesse.

Fabien POURPRIX salue le travail de synthèse et de vulgarisation pour cette première lettre.

Il a fait plusieurs remarques de détails par mail (voir son mail) mais souhaite partager quelques remarques de fond :

- > expliciter la notion de danger et de risque : à faire.
- > nécessité de détailler les différentes rubriques alors qu'on traite des risques technologiques majeurs : Corinne Thievent indique que cela donne la portée générale des ICPE et peut être intéressant pour de futurs numéros et futurs interviews.
- > préciser la différence entre Seveso seuil haut et bas : à faire
- > expliciter un peu plus la partie POI/PPI et périmètre PPI
- > indiquer la fréquence des contrôles : à faire
- > veiller à l'aspect dynamique de la lettre (liens hypertexte y compris avec le code de l'environnement et réfléchir à alterner visuels et rédactionnels).

Nicolas Vigier a également adressé un mail avec plusieurs remarques dont certaines ont déjà été évoquées. Il suggère de donner quelques exemples d'installations classées par régime pour que ce soit plus concret. Il suggère de donner des précisions pour les populations qui ne savent pas à qui s'adresser en cas de nuisance ou de plainte.

Audrey Borelly indique que l'idée de l'interview est très intéressante. On pourrait prévoir pour un prochain numéro l'interview d'un élu également. Elle suggère également de présenter une action de prévention nouvelle mise en œuvre. Elle indique qu'on pourrait également présenter ce qui se fait ailleurs à l'international.

Bertrand Marion indique que cette lettre est intéressante mais qu'il y a beaucoup de définitions. Il s'interroge sur le contenu des prochains numéros et suggère de définir une progressivité et une stratégie pour la suite.

Pierre-Louis Serrero indique que pour lui, cette lettre est un vrai pas en avant. Il serait judicieux de prévoir une rubrique Riverains Entreprises pour montrer ce qui se fait, les actions mises en œuvre par les communes, les entreprises...

Corinne Thievent demande aux industriels si on pourrait créer une rubrique Actualités entreprises qui serait alimentée par eux et qui mettrait en avant leurs actions.

Claire Alonso indique qu'effectivement c'est une bonne idée de partager ces actions concrètes (elle pourrait par ex partager leur REX suite à des plaintes de bruit avec les riverains).

Gérard Perrotin rappelle de ne surtout pas oublier les élus car la première personne à qui s'adresse un habitant c'est le maire.

Corinne Thievent interroge les membres sur la méthodologie à retenir pour finaliser cette lettre : est ce que tous les membres de la commission sont associés systématiquement (c'est ce qui se fait dans la commission environnement santé) ou est ce qu'on crée un GT spécifique ?
Il est décidé dans un souci de transparence de travailler avec la commission complète.

Calendrier proposé

- > Compte rendu de commission et V2 de la lettre (intégrant les remarques reçues par mail et celles de la réunion) transmise début semaine 37 par le SPPPy
- > **les membres de la commission ont jusqu'au 27 septembre 2021** pour réagir dessus (le plus tôt étant le mieux pour la prise en compte de leurs remarques)
- > **une V3 est construite fin septembre et transmise à un graphiste pour mise en page**

> Retours graphiste mi octobre

> Prochaine réunion le 21 octobre 14 h pour finaliser la lettre

Corinne THIEVENT remercie les membres de la commission de leur transmettre des idées d'articles/ des thématiques pour les lettres suivantes afin de consolider la stratégie de communication pour cette lettre qui a vocation à durer.

Jean-Yves PORTA insiste sur plusieurs points : bien veiller à la clarté de la lettre car beaucoup de textes très denses et sujet complexe. Il remercie les membres de la commission pour leur participation et pour leur implication. Il demande de veiller à être réactifs sur les prochaines versions proposées de la lettre afin de pouvoir diffuser cette lettre avant la fin de l'année.